

1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE

Ecole Maternelle Louis Pasteur

MARDI 1^{er} décembre 2020 17h à 19h (en visio-conférence)

Personnes présentes :

Equipe enseignante : Anne Chevillard-Pradier, Louise Bittendiebel et Michèle Trometer

Représentant de la ville : Salem Drici,

Représentants de parents : Mélanie Bauré, Laurent Spohr et Elvina Tisseyre

Ordre du jour :

- 1- Bilan de la rentrée
- 2- Nombre d'ATSEM
- 3- Abords de l'école
- 4- Vétusté du cabanon
- 5- Végétalisation de la cour et ombrage
- 6- Règlement intérieur
- 7- Projet d'école
- 8- Protocole sanitaire
- 9- Vigipirate et sécurité
- 10- Kermesse et organisation
- 11- Sorties scolaires
- 12- Visites médicales
- 13- Coopérative scolaire
- 14- Remplacement d'enseignants

1. Bilan de la rentrée

L'école accueille 105 enfants. Les classes comptent entre 25 et 27 élèves : Coccinelles (8 petits et 19 moyens), Papillons (8 petits et 18 grands), Souris (7 petits et 19 moyens) et Oursons (7 petits et 18 grands).

L'équipe enseignante reste inchangée. Les postes d'ATSEMs sont pourvus : Nadège, Manue et Solène à temps plein et Willy à mi-temps.

Depuis le 1^{er} décembre, Zélie effectue son service civique à l'école.

2. Nombre d'ATSEM

Le nombre d'ATSEM a augmenté à la rentrée, il y a à présent :

- 2 jours par semaine 3 ATSEM et
- 2 jours par semaine 4 ATSEM,

soit 3.5 ATSEM équivalent temps plein pour l'école. La question a été posée au représentant de la ville de Strasbourg, M. Drici, de savoir quand il sera possible de pouvoir passer à 4 ATSEM pour l'école.

M Drici nous a dit ne pas avoir de données concernant l'affectation possible de nouveaux ATSEM. Les parents délégués feront un courrier dans ce sens à la mairie en argumentant sur les spécificités de l'école maternelle Louis Pasteur pour justifier cette demande.

3. Abords de l'école :

Les abords de l'école sont souvent occupés par des vélos ce qui peut bloquer le passage des poussettes. Un effort est demandé afin de ne pas encombrer les trottoirs. Il est possible pour les parents déposant les élèves de l'école de stationner leur vélo dans la cour le long de la grille.

M. Drici chargera le service compétent d'étudier la possibilité de déplacer les arceaux existants pour les éloigner du portail.

4. Cabanon à vélos :

Le cabanon à vélos est trop vétuste pour être approché par les enfants. Les enfants n'ont donc pas accès aux vélos qui y sont stockés. Malgré des demandes relancées à tous les conseils d'école, depuis de nombreuses années, ce cabanon n'a toujours pas été remplacé ni réparé.

La demande de remettre à neuf ce cabanon a donc été réitérée auprès de M. Drici.

5. Végétalisation de la cour et ombrage

La municipalité a lancé un programme de déminéralisation des cours de récréations. Pour l'instant seulement certaines écoles (dont nous ne faisons pas partie) sont concernées. L'école va étudier les différentes possibilités de déminéralisation et leurs corollaires (éventuelles contraintes matérielles, projets pédagogiques associés). Si l'équipe enseignante est intéressée par un tel projet, M. Drici lui recommande d'en faire part à la mairie.

En attendant, l'équipe enseignante a expliqué que le problème actuel concerne les très fortes chaleurs observées dans les cours et dans les salles de classe en période estivale. Les solutions, peu coûteuses et rapides à mettre en place, permettant de ménager des zones ombragées ont été proposées par l'équipe : tonnelles ou parasols lourds, à ranger en fin de saison chaude (comme sur les terrasses des bars de la ville) et/ou de toiles fixées à des perches, à ranger à chaque fin de journée (pour éviter leur vol).

Les parents délégués ont également suggéré l'installation de brumisateurs.

Parallèlement à ce sujet, l'équipe pédagogique a fait remarquer que, régulièrement, des personnes pénètrent de nuit dans la cour de l'école, en laissant des déchets derrière elles.

Les 4 points précédents relevant de la mairie seront revus avec la directrice lors de la visite prochaine de M. Drici à l'école.

Les points concernant la mairie ayant été abordés, la réunion se poursuit sans M. Drici.

6. Règlement Intérieur

Le règlement intérieur, étant resté le même, est revoté à l'unanimité.

7. Projet d'école

Le projet pédagogique de l'école est développé selon 3 axes :

- Jouer ensemble pour apprendre à coopérer et à respecter les autres,
- Favoriser l'attention, la concentration et la mémorisation,
- Développer la conscience phonologique pour se préparer à apprendre à écrire.

Il est en place depuis l'année dernière pour 3 ans. Des effets bénéfiques ont déjà été observés.

8. Protocole Sanitaire

Le protocole sanitaire actuel recommande :

- L'aération régulière des salles
- Le lavage des mains en arrivant à l'école, avant et après les récréations
- Le non brassage des élèves.

Ces recommandations sont à mettre en œuvre selon les possibilités de chaque école.

Le temps qui est utilisé pour la mise en œuvre de ce protocole est du temps en moins pour les apprentissages plus scolaires. A titre indicatif, il faut environ 20 minutes pour qu'une classe de 27 enfants se lave les mains au lavabo. Par ailleurs, les enseignantes et les ATSEM sont attentifs au rinçage et au séchage des mains des enfants, qui, s'ils sont mal faits, entraînent des sécheresses et problèmes de peau : « Si ta peau brille, c'est qu'il reste de l'eau et qu'il faut continuer à sécher ».

Dans le cas de l'école maternelle Louis Pasteur, l'équipe du périscolaire est relativement stable. Cela a facilité la concertation lors de la mise en place du protocole sanitaire.

Si un enfant ou un membre de sa famille présente des symptômes ou est positif au Covid, il faut en avvertir la directrice immédiatement et garder l'enfant chez soi selon les recommandations du médecin.

La directrice prendra alors contact avec le médecin scolaire qui lui indiquera la marche à suivre.

Les consignes à suivre étant amenées à être modifiées, il est préférable de consulter le site du gouvernement (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>) ou le 0800 130 000 (numéro gratuit).

9. Sécurité à l'école – Vigipirate

Le niveau Vigipirate est actuellement extrêmement élevé, les consignes sont :

- Pas d'attroupement devant l'école
- Pas de parents dans l'école

Le conseil d'école rappelle qu'il est très important que le portail soit fermé. Les parents et accompagnants ne doivent pas perdre l'habitude de le refermer après leur passage.

10. Kermesse et organisation

La date de la Kermesse de fin d'année a été fixée au samedi 19 juin au matin.

Un comité de Kermesse va être créé pour l'occasion. La première réunion se tiendra le jeudi 28 janvier à 17h

11. Sorties scolaires

Habituellement les sorties scolaires proposées sont les suivantes :

- Sortie de rentrée de toute l'école au parc des Contades
- Marché à Kehl lors de la semaine du goût
- Médiathèque de Kehl
- Ferme de Rhinau
- Musées de Strasbourg
- Cinéma dans le cadre du festival Augenblick

Le contexte sanitaire actuel a contraint à l'annulation ou au report de ces animations. L'équipe enseignante attend avec impatience la levée ou l'assouplissement de ces contraintes. Les parents seront avertis des sorties dès qu'elles seront planifiées, pour qu'ils puissent prévoir d'accompagner.

12. Visites médicales

Le service santé de la mairie de Strasbourg organise habituellement des contrôles et bilans de santé suivants :

- Dentiste pour tous les niveaux de classe
- Orthophoniste et orthoptiste pour les moyens
- PMI pour les petits
- Bilan médical ou infirmier pour les grands

Ces deux dernières visites ont lieu en présence des parents.

L'année dernière, certaines de ces visites ont dû être annulées (crise sanitaire).

13. Coopérative scolaire

Un certain nombre d'activités de l'an dernier ayant été annulées, la coopérative scolaire est bien dotée actuellement. Les recettes annuelles sont estimées à 1900€ et les dépenses à effectuer sont estimées à 1960€. Dans le cas où la coopérative serait bénéficiaire, des investissements seront fait, notamment pour étoffer les jeux de cour.

14. Remplacement d'enseignants absents

Les remplacements d'enseignants sont décidés par l'inspection sur des critères de priorité, en comparant les différentes écoles du secteur.

Directrice

Anne Chevillard-Pradier

Secrétaire de séance

Laurent Spohr